

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 19/05/2016</p> <p>Date de publication : 02/06/2016</p>	<p>SÉANCE DU 26 MAI 2016 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président),</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Daniel VAILLEAU, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, Vice-présidents ; M. Christian GRIMPRET, M. Guy DENIER (jusqu'à la 7^{ème} question), M. David BAUDON, M. Dominique GENSAC, autres membres du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, M. Frédéric CHEKROUN, M. Vincent COPPOLANI, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Nadège DÉsir, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN, Mme Bérangère GILLE, M. Christian GUÉHO, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS (jusqu'à la 7^{ème} question), M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Éric PERRIN, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN (jusqu'à la 7^{ème} question), Mme Salomé RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, M. Jean-Marc SOUBESE, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Séverine LACOSTE procuration à M. Christian PÉREZ, M. Michel SABATIER procuration à M. Frédéric CHEKROUN, Vice-présidents, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Guy DENIER (à partir de la 8^{ème} question) procuration à M. David BAUDON, M. Yann HÉLARY procuration à M. Henri LAMBERT, autre membre du bureau communautaire.</p> <p>Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Yves SEIGNEURIN, M. Brahim JLALJI procuration à M. Dominique HEBERT, M. Patrice JOUBERT procuration à Mme Nicole THOREAU, Mme Catherine LÉONIDAS (à partir de la 8^{ème} question) procuration à M. Jean-Marc SOUBESE, M. Jacques LEGET procuration à M. Denier (jusqu'à la 7^{ème} question) puis procuration à M. Patrick BOUFFET), Mme Aurélie MILIN procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD procuration à Mme Sally CHADJAA, M. Hervé PINEAU procuration à M. Jean-Luc ALGAY, M. Michel ROBIN (à partir de la 8^{ème} question) procuration à M. Pierre LE HÉNAFF, M. Pierre ROBIN procuration à Mme Stéphanie COSTA, M. Didier ROBLIN procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, Mme Catherine SEVALLE procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. David CARON, M. Paul-Roland VINCENT procuration M. Didier GESLIN, Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe PLEZ</p>															
<p>Nombre de membres en exercice</p> <p>Nombre de membres présents :</p> <p>Nombre de membres ayant donné procuration :</p> <p>Nombre de votants :</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">80</td> <td style="width: 50%;">Bulletins litigieux :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">59</td> <td>Abstentions :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">21</td> <td>Suffrages exprimés :</td> <td style="text-align: center;">80</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Pour l'adoption :</td> <td style="text-align: center;">80</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">80</td> <td>Contre l'adoption :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table>	80	Bulletins litigieux :	0	59	Abstentions :	0	21	Suffrages exprimés :	80		Pour l'adoption :	80	80	Contre l'adoption :	0
80	Bulletins litigieux :	0														
59	Abstentions :	0														
21	Suffrages exprimés :	80														
	Pour l'adoption :	80														
80	Contre l'adoption :	0														

N° 23

Titre / CRÉATIONS ET TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur PEREZ expose que,

Il est proposé les créations et transformations d'emplois suivantes au tableau des effectifs :

- Transformation d'un poste de chargé de projets vélo au service Mobilité et Transports relevant du cadre d'emplois de technicien en un poste relevant du cadre d'emplois de rédacteur suite à la procédure de recrutement.
- Transformation d'un poste de responsable d'atelier relevant du cadre d'emplois d'agent de maîtrise en un poste relevant du cadre d'emplois d'adjoint technique suite à la procédure de recrutement.
- Transformation d'un poste d'assistant administratif relevant du cadre d'emplois d'adjoint administratif en un emploi de responsable administratif relevant du cadre d'emplois de rédacteur.
- Création d'un poste d'un responsable études et travaux au sein du service assainissement susceptible d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois d'ingénieur territorial.
- Création d'un emploi de chargé de responsable du SPANC (assainissement non collectif) au sein du service assainissement susceptible d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois de technicien territorial.
- Création d'un poste d'agent chargé de la gestion des usagers et du contrôle des raccordements au sein du service assainissement susceptible d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois d'adjoint administratif.
- Création d'un poste de responsable prospective financière et contrôle des satellites au sein du service finances susceptible d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois d'attaché territorial. Il est acté que le prochain départ d'un agent de catégorie C ne sera pas remplacé pour maintenir les effectifs du service.

Après délibération le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les créations d'emplois telle qu'elles sont détaillées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget primitif de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ